

RÉUNION

du CONSEIL MUNICIPAL de SAINTE-AUSTREBERTHE



Séance du 26 janvier 2021



L'an deux mil vingt-et-un, le vingt-six janvier à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le vingt-deux janvier deux mil vingt-et-un s'est réuni à la salle Marcel Bertaux, sous la présidence de Monsieur Daniel GRESSENT, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : quinze

Nombre de conseillers présents : douze

Étaient présents : Mr Didier BALLAND, Mr Christophe DESAULTY, Mr David SAVOYE, Mme Cécile LEFRANÇOIS, Mr Jean BALLUE, Mr Thierry BRAQUEHAIS, Mme Monique DELABARE, Mr Jacky MORAND, Mme Catherine TRANOUEZ, Mr Yves LETELLIER et Mr Bruno LAPIERRE.

Étaient absents excusés : Mme Pauline GRESSENT et Mr Didier PROD'HOMME.

Était absente : Mme Katia ANDRIEU.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.

Mr Didier BALLAND a été élu secrétaire.

• APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU 1^{er} DÉCEMBRE 2020

Le compte-rendu de la séance du mardi 8 septembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

• AVENANT À LA RÉGIE DE RECETTES POUR DÉPÔTS DE FONDS ET PRÉLÈVEMENTS

Après délibération, le conseil décide à l'unanimité d'apporter la modification suivante à la régie globale de recettes de la commune n° 2234 : le recouvrement des recettes est désormais possible par paiement internet (PAYFIP Régie) ou par prélèvements bancaires.

Pour permettre ces modes de recouvrement, un compte de dépôt de fonds est ouvert au nom du régisseur ès qualité auprès du SERVICE DEPOT DE FONDS de la Direction Régionale des Finances Publiques de Normandie.

• ÉCLAIRAGE PUBLIC - CHEMIN DE BEAUCAMP

Mr le Maire fait part au Conseil qu'il a été saisi d'une demande concernant l'éclairage public du chemin de Beaucamp. En effet, il n'y a pas de candélabres sur la partie du chemin de Beaucamp entre la route des Fleurs et la limite de la commune avec Pavilly (direction RD 103).

Après discussion, le conseil décide de délibérer lors d'un prochain conseil après avoir pris tous renseignements utiles.

• COTISATIONS BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Après discussion, le conseil décide à l'unanimité de maintenir la cotisation annuelle malgré l'année difficile.

• TRAVAUX DE VOIRIE - PROGRAMME 2021

A l'unanimité, le conseil décide de réaliser des réfections de voirie route des fleurs, routes des charmilles, routes des Lilas et route du Château Blanc pour un montant hors taxes de 83 400,00 euros (100 080,00 € TTC) et s'engage à inscrire les crédits nécessaires au BP 2021.

Le conseil confirme que les travaux ne seront réalisés qu'après obtention des décisions de subvention et réalisation des travaux de tranchées notamment ceux liés au raccordement à la fibre.

• DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'ÉTAT

A l'unanimité, le conseil décide de solliciter l'État pour l'obtention d'une subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux pour les travaux de voirie estimés à 83 400 € hors taxes.

• DEMANDE DE SUBVENTIONS AUPRÈS DU DÉPARTEMENT

A l'unanimité, le conseil décide de solliciter le Département pour les travaux de voirie estimés à 83 400 € hors taxes.

• DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

A l'unanimité, le conseil sollicite la Communauté de Communes afin d'obtenir un fonds de concours pour la réfection de voirie communale estimée à 83 400 € hors taxes.

• INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Mr le Maire informe le conseil que les fournisseurs vont bientôt être en mesure de proposer le raccordement à la fibre.

- Mr le Maire fait part au conseil qu'il a reçu un mail de Mme la Directrice remerciant la municipalité pour les travaux et achats effectués récemment.

- Mr le Maire confirme que le protocole sanitaire actuel est bien appliqué au restaurant scolaire.

- Mme Delabare demande des informations concernant la vaccination contre COVID des personnes de plus de 75 ans.

Mr le Maire répond que la Communauté de Communes Caux Austreberthe a mis en place un co-voiturage pour faciliter le déplacement de nos aînés mais que vu le manque actuel de vaccins il est difficile d'avoir un rendez-vous.

- Mme Tranouez demande si les insolences continuent au restaurant scolaire. Mr le Maire répond que les comportements ne sont pas tous parfaits mais qu'une amélioration a été constatée.

- Mme Delabare évoque le problème de stationnement rue Pierre Corneille d'une part par le stationnement continu de véhicules hors d'usage et d'autre part par le manque de places. Il est également fait état de véhicules gênants stationnés aux abords de l'immeuble Coty.

- Mr Morand évoque les arbres qui sont devenus gênants chemin de Beaucamp. Mr le Maire répond qu'il est actuellement en contact avec les propriétaires afin qu'ils élaguent les dits arbres.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Mr le Maire déclare la séance close à 19 heures 35.